

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 11 MARS 2013

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce onzième jour de mars, de l'an deux mille treize, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Léopold	Larouche	Conseiller (1)
	Jocelyne	Lefebvre	Conseillère (2)
	Yanick	Lacroix	Conseiller (3)
	Claude	Hardy	Conseiller (5)

ABSENTS :	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Olivier	Lemieux	Conseiller (6)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19h30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

13-03-029 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par madame Jocelyne Lefebvre, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

13-03-030 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2013**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Yanick Lacroix que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2013, soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Monsieur Maurice Bourassa demande que la Municipalité nivelle les ornières sur le chemin St-Luc dans le périmètre urbain avec l'affluence des médias régionaux, provinciaux et internationaux sur le territoire en lien avec l'avènement du conclave.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

13-03-031

AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE le cancer touche tout le monde et qu'en moyenne, au Québec, toutes les 11 minutes, une personne apprend qu'elle a le cancer et qu'une personne en meurt toutes les 26 minutes;

CONSIDÉRANT QUE la société canadienne du cancer est active dans la lutte contre le cancer depuis 1938, et qu'elle est l'organisme national qui contribue le plus à la recherche sur le cancer au pays;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer lutte sur tous les fronts, non seulement par la recherche, mais aussi par la prévention et le soutien aux nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est maintenant le Mois de la jonquille, symbole de vie de la Société canadienne du cancer, et que celle-ci, chaque année, lance un vaste mouvement de solidarité envers les quelque 180 000 Québécois et Québécoises qui ont actuellement un cancer;

CONSIDÉRANT QUE soutenir les activités du Mois de la jonquille, c'est aussi se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes «avec vous. Contre le cancer. Pour la vie. »

CONSIDÉRANT QUE l'argent recueilli pendant le Mois de la jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Yanick Lacroix de décréter le mois d'avril Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE

COMPTES-RENDUS**COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE LA TABLE DES MAIRES DE LA MRC D'ABITIBI**

Monsieur René Martineau, maire, nous informe que la prochaine rencontre aura lieu le 13 mars prochain et qu'il sera question de la plateforme de compostage et explique les modifications apportées par le gouvernement au programme de subvention pour l'aménagement de ses infrastructures.

PROTECTION INCENDIE

13-03-032

COMITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE la présente résolution annule et remplace la résolution 13-02-016;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Léopold Larouche de nommer monsieur Claude Hardy à titre de représentant du conseil municipal et de nommer monsieur Réal Guay à titre de représentant des pompiers sur le comité incendie Rivière-Héva/La Motte.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est ajouté.

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de février 2013.

13-03-033

APPROBATION DES COMPTES

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Yanick Lacroix, que les comptes du mois de février 2013 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de trente-sept mille cinq cent soixante et onze dollars et vingt et un sous. (37 571.21\$)

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

13-03-034

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Claude Hardy, de LEVÉE LA SÉANCE.

Il est 20h15.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire

«Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

13-03-033

Signé ce quatorzième jour de mars
de l'an deux mille treize